

SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

Volume 9 | Tome 3

MAI 2016

Dans ce numéro :

Information 2-4,
communautaire 1-18

Perceptions de taxes 4

Urbanisme et 6-9
Travaux publics

Service de sécurité 10
incendie et SQ

Service des sports, 2,3,
loisirs et culture 11-14

SUJETS D'INTÉRÊTS

- 200E - FÊTES DES PIONNIERS P. 2
- DÉFI TÊTES RASÉES DE LEUCAN P. 10
- VENTE DE DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE P. 3
- TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ P. 11
- LIGUES DE BALLE FEMME/ENFANTS - INSCRIPTIONS ET TOURNOI DE BALLE DONNÉE P. 12
- DÉFIS FORESTIER MSS ET PERSÉVÉRANCE P. 16
- PROGRAMME COUCHES LAVABLES P. 4

**BUREAU
MUNICIPAL**

**Congés fériés:
Lundi 23 mai
Vendredi 24 juin
Vendredi 1^{er} juillet**

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



MOT DU MAIRE

Le printemps se montre tranquillement le bout du nez pendant que l'hiver prend son temps pour nous quitter. La neige disparaît ce qui nous redonne le plein d'énergie.

En ce qui a trait aux projets municipaux, des travaux de réfection du chemin Murphy sont prévus prochainement. Les ingénieurs préparent les plans qui seront soumis aux membres du conseil prochainement.

Également, des travaux d'améliorations de l'entrée du Centre communautaire sont prévus ce printemps et devraient être exécutés d'ici l'automne. Plusieurs plans d'architecte ont été analysés avant qu'une décision soit prise.

Nous sommes attristés d'apprendre que Simon Guay, Chef de la Sûreté du Québec pour la MRC de la Jacques-Cartier a été transféré à un autre poste. Nous tenons à remercier Simon pour son travail et nous lui souhaitons

beaucoup de succès dans sa nouvelle position. Afin de le remplacer, trois candidats ont été rencontrés et le 14 mars dernier, Maxime Gignac a été sélectionné pour occuper le poste de directeur. M. Gignac a agi comme directeur de la SQ à Plessisville pendant les 5 dernières années. Nous lui souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions!

La sécurité des piétons et des cyclistes fait partie de nos priorités pour nos citoyens. Les radars de contrôle routier permettent de diminuer la vitesse, mais nous devons toujours être très prudents lorsque nous dépassons un piéton ou un cycliste. Également, nous comptons sur la collaboration de tous les citoyens afin de conserver les fossés et le bord des routes propres. Je vous souhaite un magnifique été actif!

Brent Montgomery

NOUVEAU
MARCHÉ PUBLIC
AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE
tous les jeudis
du 7 juil. au 29
sept.

15 h30 à 19 h

*Beau temps,
mauvais temps,
nous y serons!*

Pour information:

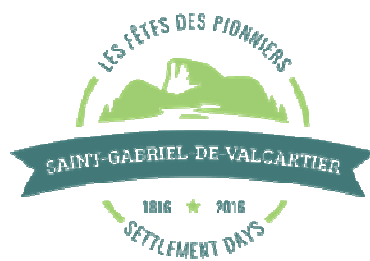
Joanne Gosselin,

418-844-3213 ou

*[jardins5econcess@
hotmail.com](mailto:jardins5econcess@hotmail.com)*

**Nous sommes aussi
à la recherche de
producteurs de la
région intéressés à
participer.**

Valcartier 1816 ... une terre boisée longeant la vallée de la rivière Jacques-Cartier... un bon 4 milles du chemin le plus près. Certains y voyaient une région sauvage, cependant John Neilson avait une vision...un établissement rural avec des fermes, des familles, des écoles, une communauté florissante...et, tout comme sa propre famille, francophone et anglophone, protestant et catholique, tous en train de créer un futur ensemble.



FÊTONS LES 200 ANS DEPUIS QUE « LA COLONIE » A COMMENCÉE!

Réservez la fin de semaine de l'Action de grâce (7 au 9 octobre 2016) pour les grandes festivités. Il y aura des activités pour toute la famille. Pourquoi ne pas venir en costume d'époque! Contactez le Comité historique pour des idées faciles à réalisées. Entre temps, nous espérons vous voir à ces activités des Fêtes des pionniers.

1^{er} mai, 8 mai, & 15 mai – 15h -17h : Les Ateliers de danses traditionnelles au Centre communautaire. Autrefois, presque tout le monde d'ici connaissait les deux danses « Le Set de Valcartier » et « Le Lancer » et ils les ont dansées presque toutes les soirées de fête. Si vous avez déjà dansé la « danse carrée » ou non, vous êtes invités à venir apprendre, ou réapprendre ces danses de Valcartier. Il est certain que ces compétences vous serviront lors de nos festivités du mois d'octobre ! Tous les âges sont invités, mais les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Il est préférable, mais pas nécessaire, d'assister aux trois ateliers. Aucune inscription nécessaire. L'activité est gratuite.

18 juin – 8 h15 – 18 h30 : Visite guidée du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-mémorial-des-Irlandais. Grosse Île servit de station de quarantaine pour le port de Québec et fût la principale porte d'entrée des immigrants au Canada de 1832 à 1937. Revivez l'expérience troublante des immigrants qui ont navigué vers l'espoir d'un avenir meilleur et de ceux qui ont su les accueillir. Le transport en autobus, la croisière à l'île partant de Berthier-sur-Mer, la tournée de Grosse Île et le repas du dîner sont inclus au coût de cette excursion. Les détails de l'itinéraire sont disponibles en ligne et à la bibliothèque municipale. Prix réduit lors de la préinscription pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier **si la réservation et le paiement sont effectués avant le 20 mai** : Coûts : 50 \$ par adulte, \$30 par enfant âgé de 6 à 17 ans (résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier seulement). Pour les non-résidents ainsi que pour les réservations effectuées après le 20 mai : 75 \$ par adulte et 50 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans. Les réservations doivent être confirmées avec le paiement avant le 1^{er} juin. Aucun remboursement après le 1^{er} juin. Vous pouvez effectuer vos réservations ainsi que le paiement au bureau municipal. Ne tardez pas, les places sont limitées!

Juillet: Excursion à Rivière aux Pins : Nous souhaitons organiser une randonnée traversant Rivière aux Pins, la communauté qui fut expropriée par l'armée au milieu des années 1960. Même s'il n'y a plus de bâtiments à visiter, nous entendrons l'histoire de cette communauté autrefois prospère et verrons le beau paysage qui fut jadis le cœur des familles de Rivière aux Pins. Les détails de l'itinéraire seront disponibles en ligne et à la bibliothèque municipale. Si ceci vous intéresse, communiquez avec la Municipalité au 418-844-1218 pour laisser votre nom et votre numéro de téléphone.

17 juillet : Une messe à perpétuité (fondée en 1850) pour Marie-Ursule Hubert, épouse de John Neilson, sera célébrée à l'église catholique St-Gabriel le 17 juillet à 9 h30 et puisqu'il s'agit aussi de la date d'anniversaire de naissance de John Neilson, s'ensuivra un gâteau et un atelier de danse traditionnelle au Centre communautaire de 14 h à 17 h. Aucune réservation nécessaire...vous n'avez qu'à vous présenter!

20 août, 10 h à 17 h: Venez nous voir au kiosque des Fêtes des Pionniers lors de la Journée familiale!

Pour plus d'information ou pour réserver votre place, communiquez avec le Comité historique : valcartierhc@gmail.com ou 418-844-1218. Le site Internet du comité historique : www.valcartier1816.com ainsi que l'affiche des Fêtes des pionniers à la bibliothèque contiennent aussi de l'information. Suivez-nous sur Facebook : « Valcartier Settlement Days » et sur Instagram: "valcartierhc".



VENTE DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE - 5 juin de 8 h 30 à 13 h 30

La vente de débarras communautaire organisée par le Service des sports et loisirs vous offre l'opportunité de louer une ou des tables lors de la vente du **dimanche 5 juin de 8 h 30 à 12 h**. En tout, 19 tables seront disponibles sous l'abri multifonctionnel ainsi que quelques autres à l'extérieur si la température le permet.

Si vous êtes de ceux qui sont à la recherche de trouvailles, pourquoi ne pas profiter de cette journée pour venir visiter les exposants! À noter que le Service des travaux publics de la Municipalité aura des articles divers à vendre lors de cette vente débarras.

Pour vous inscrire, présentez-vous au bureau municipal pour remplir le formulaire d'inscription et payer les frais de location. Le prix est fixé à 10 \$ par table (maximum de 2 tables par famille). Les tables sont réservées uniquement pour les résidents de 18 ans et plus. Réservez tôt! L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.



SPECTACLE HIP-HOP SAMEDI 14 MAI

COÛT : gratuit
OÙ : Centre communautaire
QUAND : samedi 14 mai - 14 h
**ENEZ ENCOURAGER
NOTRE JEUNE TALENT !**



LE PRINTEMPS ET LA PÉTANQUE SONT DE RETOUR!

COÛT : gratuit
OÙ : derrière le Centre communautaire
QUAND : lundi et mercredi soirs
à compter du 20 juin
de 18 h 30 à 21 h
APPORTEZ VOS BOULES !



SOCCER POUR ADOS/ ADULTES (PARTIES AMICALES LES VENDREDIS SOIRS)

Ados et adultes, pourquoi rester à la maison à ne rien faire le **VENDREDI SOIR**? Procurez-vous une paire de chaussures de soccer et des protège-tibias et venez nous rejoindre pour une partie de soccer énergique et amusante (7 vs 7 mixte).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

COÛT : 25 \$
OÙ : terrain de soccer des Ours Noirs (1743 boul. Valcartier)
QUAND : 18 h 30 à 20 h les vendredis soirs (à compter du 17 juin)

RESPONSABLE : Samuel Montminy
Date limite d'inscription: 10 juin.

LES REINES DU COUPONNAGE

Vous rêvez d'apprendre les techniques du couponnage? Vous voulez prendre du temps pour vous et passer une bonne soirée tout en apprenant à épargner? Devenez une reine du couponnage! La première rencontre aura lieu le 19 mai au Centre Communautaire à compter de 19 h30 et tous les jeudis par la suite. Apportez ce que vous avez comme coupons et système d'organisation.

Cette rencontre d'information est gratuite.
Pour plus d'information:
Pamala Laberge (plaberge@munsgdv.ca)
ou Annick Gagné
mezzanine13@hotmail.com
ou 418-404-0776



AVIS DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

L'immeuble ci-après désigné sera vendu à l'enchère publique, au **siège social de la MRC de La Jacques-Cartier, sis au 60, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G0A 4N0**, le JEUDI, DOUZIÈME JOUR DE MAI 2016, à DIX HEURES, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus en date du 15 février 2016 pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

L'immeuble ci-après décrit sera vendu sujet au droit de retrait d'un an.

Il sera vendu avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER		
Numéro de rôle	Numéro de lot	Total des taxes
3107-08-6522	2 196 767	995,61 \$¹
Nom du propriétaire FRANÇOIS DOMPIERRE		

Un immeuble connu et désigné sous le numéro deux millions cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-sept (2 196 767), cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, contenant en superficie trois mille sept cent quarante-quatre mètres carrés (3 744 m²) sans bâtisse dessus construite.

¹ Les frais et les intérêts s'ajouteront à ce montant. Ils seront annoncés au moment de la vente.

Mode de paiement lors de la vente pour non-paiement de taxes :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant.

- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de La Jacques-Cartier.

Si l'adjudicataire paie autrement qu'au comptant et que le montant versé excède le prix d'adjudication, la MRC effectuera le remboursement de l'excédent, par chèque et par courrier, dans les dix (10) jours de la vente, et ce, sans intérêt.

EXTRAIT DE L'AVIS PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER PUBLIÉ LE 5 MARS 2016.

TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le deuxième versement du compte de taxes municipales est payable le 1^{er} juillet 2016. Le privilège de payer en trois versements ne peut être accordé que si tous les versements sont effectués à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.

ATTENTION! VOTRE NUMÉRO DE MATRICULE A ÉTÉ MODIFIÉ!

Afin de se conformer aux nouvelles exigences du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, les numéros de matricules de l'ensemble du territoire ont subi une modification.

Si vous payez vos taxes foncières par l'internet ou par téléphone, une modification de votre numéro de référence sur le site internet de votre institution financière est essentielle. Ce numéro de référence est votre numéro de matricule, excluant les premiers chiffres (22025) et sans traits d'union pour un total de 10 chiffres.

ERRATUM – COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Lors de la mise à jour de la base de données municipale suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018, une erreur informatique est survenue concernant les dimensions et superficies des terrains. Vous remarquerez sur votre compte de taxes foncières que la virgule a été déplacée d'une décimale vers la droite. Cette erreur n'affecte en aucun cas les fiches d'évaluations ni le calcul pour le montant des taxes foncières. Les corrections nécessaires ont été apportées et seront à jour sur toutes futures correspondances provenant de la municipalité. Nous sommes désolés pour cette confusion.



PROGRAMME DE COUCHES LAVABLES

La Municipalité offre maintenant par l'intermédiaire d'un programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfant de moins d'un an résidant à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Le programme de subvention prendra fin sur décision du conseil municipal.

Le formulaire et les modalités se retrouvent au bureau municipal, sur le site Internet et sur la page Facebook de la Municipalité.

5 JUIN COLLECTE DE RDD

La Municipalité offrira gratuitement une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) par apport volontaire le **dimanche 5 juin de 9 h à 15 h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier).

Vous devez venir porter vos matières dangereuses vous-même au point de collecte.

Voici la liste des matières qui seront récupérées :

PEINTURES

Peintures vendues :

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)

Peintures en aérosols

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly fila, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides
Ampoules fluocompactes



Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés sur place pourront vous informer.

Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle.

Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité.

Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et sain!

OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Tu es dynamique?

Tu aimes travailler auprès des enfants?

Tu es créatif \ créative?

Tu aimes bouger?

Le Service des sports et loisirs est à la recherche de candidats afin de combler les postes suivants :

SURVEILLANT / SURVEILLANTE À LA PATAUGEUSE

Responsabilités :

- * Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de la pataugeuse, le respect des consignes et le bien-être des enfants.

Exigences :

- * Âgé de 15 ans et plus
- * Responsable et dynamique
- * Disponible pour toute la période estivale, soit du 17 juin au 4 septembre

MONITEURS/MONITRICES

TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ

Responsabilités :

- * Développer et planifier une programmation spécifique aux groupes de jeunes de 5 à 12 ans
- * Assurer l'animation d'un groupe de jeunes
- * Collaborer à l'organisation d'activités spéciales

Exigences :

- * Étudiant âgé d'au moins 16 ans retournant à l'école à l'automne 2016
- * Expérience de travail reliée à l'emploi
- * Disponible du 27 juin au 12 août
- * Sens de responsabilité très élevé, aptitudes au travail d'équipe

Envoie ton C.V. avant le 20 mai

Pamala Laberge

Courriel : plaberge@munsgdv.ca

Fax : 418 844-3030.

ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE D'UNE GRANDE TERRE FORESTIÈRE? AVEZ-VOUS UN LOT RÉSIDENTIEL AVEC UNE SUPERFICIE BOISÉE?

Un boisé entretenu procure :

- Une 'belle' forêt intéressante à explorer (marche, faune, flore, etc.)
- Conserve le potentiel de coupe de bois et soutient la forêt pour l'avenir
- Avec de bonnes pratiques, favorise la diversité de la faune
- Permet de maximiser la valeur de sa propriété (boisé avec potentiel pour diverses activités)

Même si la récolte de bois est la principale raison de posséder une «terre à bois», la plupart des propriétaires se contentent de ramasser uniquement le bois qui se perd. Peu d'entre eux ont intégré les éclaircies dans leur mode de récolte. Pourtant, il est démontré que les éclaircies permettent de produire du plus gros bois, de favoriser l'établissement d'une régénération naturelle de qualité et de réduire les risques de renversement par le vent tout en haussant la valeur du peuplement.

Longtemps perçues comme un coût, les éclaircies commerciales sont maintenant considérées comme un investissement. En éclaircissant, on récolte un peu de bois en dégagant les plus belles tiges. Celles-ci vont profiter de la lumière rendue disponible pour voir leur diamètre croître plus rapidement et augmenter leur valeur marchande.

Sans éclaircie, il y aura présence de mortalité, de tiges déformées ou de moindre valeur, la croissance en diamètre sera plus faible et le peuplement plus instable.

Vous voulez en apprendre davantage sur la façon d'améliorer votre boisé ?

Pour vous inscrire à un cours de formation d'une journée et demie offert par l'AFPQ 03, communiquez avec nous ou notre mandataire le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, au (418) 872-0770.

Boisé non entretenu



Boisé entretenu



NOUVEAU CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

admissible : remplacement d'un système septique

Important: *Vous pouvez demander le crédit d'impôt RénoVert uniquement pour les années d'imposition 2016 et 2017, au moment de la production de votre déclaration de revenus.*

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

Il s'adresse à vous, si vous faites exécuter des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus à l'égard d'une habitation dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire et qui est soit votre lieu principal de résidence, soit votre chalet habitable à l'année que vous occupez normalement.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} avril 2017.

Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} octobre 2017.

L'aide financière qui sera accordée par ce crédit d'impôt pourra s'ajouter, s'il y a lieu, à celle qui est offerte pour des rénovations résidentielles écoénergétiques en vertu du programme Rénoclimat administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Source : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/>

CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE D'EAU DES PUIS PRIVÉS

Pour une cinquième année, l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) procédera, au printemps 2016, à une campagne d'échantillonnage et d'analyse de l'eau des puits privés.

Dans le cadre du plan de protection des sources d'eau de la Communauté métropolitaine de Québec et en collaboration avec les municipalités du territoire, cette initiative, offerte GRATUITEMENT cette année, vise à offrir aux citoyens un service d'analyse et de suivi de l'eau de leur puits, afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé qui pourraient être causés par une eau potable de mauvaise qualité. Cette offre comprend

le prélèvement sur place d'un échantillon d'eau par le personnel de l'OBV de la Capitale et l'analyse par un laboratoire accrédité. Vous recevrez ensuite vos résultats par courriel avec les recommandations nécessaires.

Si vous êtes intéressés par ce service, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de l'OBV de la Capitale au 418-780-7242 ou à eau@obvcapitale.org, à partir du 2 mai 2016.

L'OBV de la Capitale rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme.



LA PROTECTION DE L'EAU POTABLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

**AGISSONS MAINTENANT
AGISSONS ENSEMBLE**

D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) recommande l'analyse de l'eau de puits privés au moins deux fois par année.



**Organisme
des bassins
versants
de la Capitale**

RAPPEL - ABRIS D'HIVER

À partir du 30 avril, toutes les structures considérées comme temporaires telles que les garages (en panneaux de bois, toile ou vinyle), les abris pour les arbres et les clôtures à neige doivent être démontées. Ces structures sont autorisées du 1^{er} octobre au 30 avril.

Par respect pour votre voisinage, veuillez vous conformer à ce règlement sous peine d'amende (200 \$ minimum par jour d'infraction continue).



COLLECTE POUR LES FEUILLES

Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères. La Municipalité organisera une collecte spéciale la **semaine du 2 mai 2016**. Les sacs de feuilles doivent être déposés au bord de la route devant votre résidence.



BERCE DU CAUCASE

La sève de la berce du Caucase contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement. Pour bien identifier la plante et connaître la procédure sécuritaire pour l'éliminer, consultez le site du ministère de l'Environnement (www.mddep.gouv.qc.ca).

SIGNALEMENT DE LA BERCE DU CAUCASE

Pour signaler la présence de la berce du Caucase, communiquez avec la Municipalité ou, encore, appelez le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 1-800-561-1616. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

À noter que notre Municipalité n'est pas couramment envahie par cette espèce et que la vigilance de chacun pour éradiquer cette plante envahissante ne peut que bénéficier à toute la population.

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service **Info-Santé au 8-1-1**.



CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS



La Municipalité a octroyé le contrat du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour la saison estivale 2016 à la firme Conseillers forestiers Roy. Celle-ci est une entreprise de services qui œuvre dans les domaines de la foresterie et de l'environnement et opère à partir de ses bureaux situés à ville de Saguenay. Cette entreprise compte deux biologistes de formation afin d'améliorer la qualité des services offerts.

Les programmes de contrôle des insectes piqueurs sont essentiellement mis en œuvre à la demande de municipalités. Dans le cadre de ces programmes, un larvicide biologique (BTI) est utilisé durant la période de développement larvaire des moustiques et des mouches noires (simulies). Les traitements sont réalisés par voies terrestre et aérienne sur les

gîtes de reproduction et sont exécutés manuellement à l'aide de pulvérisateurs portatifs, portés ou tractés.

L'activité larvicide du Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*) découle de la présence d'une structure cristalline produite par la bactérie lors de son cycle vital. Pour être toxique, le cristal doit être ingéré par l'organisme ciblé. Ce dernier doit posséder un tube digestif à pH hautement alcalin, des enzymes capables de libérer les molécules toxiques du cristal et des récepteurs cellulaires compatibles aux toxines. Les cristaux de Bti ne sont toxiques que pour certains insectes. L'information scientifique indique que ce biopesticide peut être utilisé sans risque pour les humains ou les mammifères exposés. L'innocuité du Bti aux doses opérationnelles est aussi démontrée pour les invertébrés, les poissons, les batraciens et les oiseaux.

Pour le projet de contrôle biologique des insectes piqueurs de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, des travaux de prospections ont déjà commencés. Les gîtes propices à l'apparition de larves d'insectes piqueurs ont été répertoriés à l'aide de photos aériennes et de visite sur le terrain. Par la suite, une demande au Ministère de l'Environnement a été faite afin de se conformer aux règles de sécurité et environnementales. Dès la fonte des neiges, nos équipes parcourront la Municipalité afin d'appliquer le pesticide aux endroits repérés au printemps.

Afin de nous aider dans notre travail, vous pouvez communiquer avec nous au numéro de téléphone suivant : 1-418-696-3398. Un numéro sans frais, la ligne infomoustique, sera en service dès le début des opérations.

La Municipalité recherche des bénévoles afin d'effectuer des tests de nuisance pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance » et ces données doivent être prélevées par le personnel de Conseillers forestiers Roy accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures sont effectuées trois fois par semaine sur le territoire et durent environ 15 à 30 minutes.

Pour y participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au **418 844-1218**.

PISCINE SÉCURITAIRE — BAIGNADE PARFAITE

Le gouvernement du Québec de même que plusieurs municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Leur application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

Le règlement concerne :

- Piscine creusée
 - Piscine semi-creusée
 - Piscine hors terre
 - Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)
 - Spa à capacité supérieure à 2000 litres
 - N'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus.
- Un permis municipal est obligatoire pour toute nouvelle

installation ou toute modification aux installations existantes. Renseignez-vous auprès de la Municipalité en cas de doute ou pour entamer les démarches pour l'obtention du permis.

Au besoin, la Municipalité est disponible pour faire des inspections volontaires. Cette inspection est obligatoire suite à l'obtention du permis et à la réalisation des travaux.

Pour plus d'information :

<http://www.baignadeparfaite.com>



MONSTRES MÉNAGERS

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a lieu **les mardis** pendant l'été. Ce service fonctionne sur **appel seulement, SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.**

Vous devez communiquer avec le **bureau municipal au 418 844-1218** pour demander une collecte et fournir la liste des objets à ramasser. Il est essentiel que les matériaux soient triés correctement (ex. : les tapis roulés, le métal trié, les fils ou la broche roulés ou attachés).

Objets ramassés dans les monstres ménagers:

*Pneus usagés (usage non commercial seulement) ainsi que les jantes, vous devez toutefois séparer les jantes des pneus. *Huiles végétales de friture dans leurs contenants d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et identifiée.

Objets non ramassés dans les monstres ménagers:

*Carcasses de véhicules *débris de déboisement, *ordures ménagères, *feuilles mortes (sauf lors de collectes spéciales) *matériaux recyclables.

Pour les matériaux de rénovation, ne pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures, l'entrepreneur ne les ramassera pas. Nous pouvons les ramasser dans un volume restreint. Il faut en faire la demande auprès de Dany Laberge, responsable du Service des travaux publics.

VANNES D'ENTRÉE D'EAU

Chaque résidence desservie par le réseau d'aqueduc est munie d'un système de raccordement pour l'alimentation en eau.



La tête de la bouche à clé de branchement au réseau d'aqueduc qui sort de terre sur votre terrain, communément appelée « bouteille » est enfouie dans le sol, généralement en façade du bâtiment et habituellement à la limite de la propriété entre l'emprise de la ville et celle du propriétaire. Il est d'ailleurs très important qu'elle soit **visible, accessible et facilement repérable en tout temps.** Personne d'autre qu'un employé de la ville n'est autorisé à manipuler ce branchement d'eau.

CONTENEURS - AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS

Les conteneurs à déchets situés au bas de la rue Joseph-Moraldo sont **exclusivement réservés à l'usage des résidents du secteur du Sommet-Bleu.**

Ces conteneurs sont strictement réservés pour la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères de ce secteur. La Municipalité offre un service de collecte hebdomadaire des ordures ménagères, matières recyclables et de monstres ménagers. Donc, faites preuve de civisme et réservez vos déchets pour votre collecte à domicile.

Par le fait même, le Service des travaux publics désire rappeler à toute la population que les conteneurs situés près du garage municipal sont strictement réservés à l'usage de la Municipalité et non au public.

****À noter qu'il est interdit de stationner devant ceux-ci en tout temps sous peine d'amende et de remorquage.****

Merci pour votre collaboration en cette matière.



TRAITEMENT POUR LA SUPPRESSION DE L'AMBROSIA

La Municipalité participera encore en 2016 à un programme de traitement collectif pour la suppression de l'herbe à poux.

La mission commune est **d'éliminer définitivement** cette plante hautement allergène.

Nous comptons donc sur la participation de tous pour mener à bien cette mission.

Voici comment participer activement :

1. Arracher, s'il y a lieu, les plants d'herbe à poux sur votre propriété.
2. Localiser les zones potentiellement infestées dans votre quartier.
3. Sensibiliser vos voisins aux dangers de cette plante.

Ce **programme** collectif annuel est destiné à **réduire significativement** le taux de pollen, et ce, dans le plus grand intérêt de la population. L'impact socio-économique relié aux allergies respiratoires est de 250 millions de dollars annuellement.

L'HERBE À POUX



**VOTRE RÉFÉRENCE
COMMUNAUTAIRE**

**Venez voir ce qu'il y a de
nouveau!**

WWW.SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER.CA

LA MRC JACQUES-CARTIER PRÊTE À RELEVER LE DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN!

Forts d'expériences des plus enrichissantes depuis maintenant 3 ans, la MRC de La Jacques-Cartier, la Sûreté du Québec et les six services incendie du territoire récidivent et embarquent à nouveau dans la grande et noble aventure du Défi têtes rasées^{MD} Leucan présenté par Proxim.

Cette année, c'est à la caserne incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier que la quarantaine de participants passeront sous le rasoir le 11 juin prochain. Parmi les pompiers, les policiers, les ambulanciers et autres amis de la MRC, dont le personnel du Village Vacances Valcartier, mentionnons le courage du président d'honneur, le conseiller municipal, M. Raymond Bureau, qui osera le look coco rasé pour l'été.

Objectif : 175 000 \$ amassés en 4 ans

Bien qu'ambitieux, l'objectif est de remettre quelque 175 000 \$ à Leucan en 4 ans. Pour l'atteindre, les participants devront récolter environ 40 000 \$, soit autant d'argent que lors des éditions précédentes.

Encouragez-les et, vous aussi, vous viendrez en aide, à votre façon, aux enfants atteints de cancer et à leur famille via le Défi têtes rasées.

Pour contribuer, rendez-vous au www.tetesrasees.com, cliquez sur Donner et recherchez Défi de la MRC de La Jacques-Cartier sous l'onglet Site de rasage.

Une journée remplie d'émotions!

Le Défi têtes rasées, c'est bien plus qu'un simple lieu où les participants se font raser les cheveux, c'est aussi l'occasion de s'amuser! De l'animation, des jeux gonflables, des mascottes, des démonstration d'équipement et bien plus encore divertiront petits et grands de 10 h à 14 h.

Le 11 juin, à la caserne incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, venez soutenir les participants qui oseront le look coco rasé pour l'été et soyez témoin de beaux moments d'émotion! Plaisir et émotions garantis!

Pour atteindre l'objectif fixé, l'appui de généreux partenaires est essentiel. Parmi ceux-ci, mentionnons les contributions plus qu'appréciées d'IFX Productions, DK Danse, MRC de La Jacques-Cartier, des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Sainte-Brigitte-de-Laval, des municipalités de Shannon et de Saint-Gabriel-de-Valcartier, sans compter Gilco Autopro, Autobus Auger, Traiteur des Anges, Groupe Altus, et le député de Portneuf-Jacques-Cartier Joël Godin.

^{MD} Marque de commerce déposée de Leucan inc.



MESSAGE DE LA SQ Bilan de l'opération Ceinture—plus de 800 opérations réalisées

Les services policiers québécois, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec, ont dévoilé aujourd'hui leur bilan de la 9^e édition de l'opération Ceinture, qui s'est déroulée du 11 au 17 avril dernier dans l'ensemble du Québec sous le thème « **Pas d'excuse, il faut s'attacher** ».

La campagne de sensibilisation s'est déployée à la fois sur le web et sur les routes et avait pour objectif de transmettre des messages de prévention aux automobilistes et à leurs passagers. Dans le cadre de la campagne, des opérations policières ciblées ont permis d'intercepter plus de 2 400 conducteurs ou passagers qui étaient en infraction, en vertu de l'article 396 du Code de la sécurité routière. Au total, plus de 800 opérations ont été réalisées dans tout

le Québec.

En plus des actions sur le terrain, les services policiers et la Société de l'assurance automobile du Québec ont diffusé leurs messages sur les plateformes Facebook et Twitter, ce qui a permis de rejoindre un auditoire de plus de 65 000 internautes, suscitant ainsi un échange engagé sur cette problématique méconnue du public.

En effet, bien que la plupart des gens croient que le port de la ceinture de sécurité soit respecté par tous, selon des enquêtes menées par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), plus de 30 % des conducteurs et passagers de véhicules de promenade décédés dans une collision de la route n'étaient pas attachés. Rappelons que si tous les occupants d'un véhicule s'attachaient, on

éviterait annuellement 40 décès et 95 blessés graves.

Rappelons qu'en plus de mettre en péril leur vie et celles des autres passagers d'une voiture, les personnes qui omettent de s'attacher s'exposent à une amende de 80 dollars plus les frais et la contribution, pour un total de 120 dollars. L'imposition de trois points d'inaptitude s'ajoute à cette sanction.

L'opération nationale Ceinture est déployée à l'initiative d'un partenariat formé par l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec et s'appuie sur la participation de tous les services de police municipaux du Québec.



TERRAIN DE JEUX et GROUPE DE JEUX 2016 27 JUIN AU 12 AOÛT

**SOUS LE THÈME :
UN ÉTÉ OLYMPIQUE EXPLOSIF**



**LE TRANSPORT
EST INCLUS
DANS NOS PRIX!**
(À noter qu'il n'y
aura aucun
transport la
première semaine
du 27 au 30 juin)

Terrain de jeux

ENFANTS DE 5* À 12 ANS

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

*S'applique également aux enfants de 4 ans débutant la maternelle en septembre

Groupe de jeux

ENFANTS de 3 À 4 ANS

Du mardi au jeudi de 9 h à 16 h

SERVICE DE GARDE

disponible du lundi au vendredi
de 6 h30 à 18 h



Suivez-nous sur Facebook :

(Terrain de jeux—Playground) et faites-
nous part de vos idées et commentaires.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- ♦ Sur notre site internet **www.saint-gabriel-de-valcartier.ca**
- ♦ Par la poste, en faire la demande en composant le 418 844-1218



**PÉRIODE
D'INSCRIPTION
du 2 au 27 mai***

***Frais de 25 \$ facturés
après cette date**



PROGRAMME D'AIDE MONITEUR (P.A.M.)

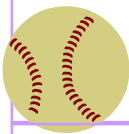
Votre ado de 12 à 15 ans se cherche quelque chose à faire pour occuper son temps cet été?

Pour ceux qui voudrait acquérir de l'expérience de travail auprès des enfants, essayez notre programme d'aide moniteur. Venez développer vos compétences en leadership et votre créativité avec une expérience pratique.

TERRAIN DE JEUX		
COÛTS	RÉSIDENTS (Autobus inclus dans le prix)	NON-RÉSIDENTS
Semaine	75 \$ (+ t-shirt 10 \$)	100 \$
Été complet (7 semaines)	400 \$ (t-shirt inclus)	600 \$
GROUPE DE JEUX		
COÛTS	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
Semaine (3 jours)	35 \$	60 \$
Été complet (7 semaines)	225 \$	360 \$
SERVICE DE GARDE (résidents et non-résidents)		
Semaine	30 \$ / enfant	45 \$ / famille
Par jour	15 \$	

Il y a possibilité d'une semaine de garde la semaine du 15 août, veuillez réserver lors de l'inscription.

ESCOMPTE FAMILIAL disponible (applicable aux coûts du Groupe de jeux et du Terrain de jeux)
pour famille de 2 enfants et plus. L'escompte familiale ne s'applique pas pour les non-résidents
et seulement un rabais peut être appliqué par famille.



LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININE

Cette ligue récréative est non-seulement pour le jeu mais un bon moyen de faire des rencontres amicales. Nous invitons les femmes et filles de 12 ans et plus.

QUAND :

La saison débute le 23 mai et les parties ont lieu les lundis soirs à 19 h. 12 parties seront jouées.

COÛT : 60 \$ pour résidentes
85 \$ pour non-résidentes

DÉTE LIMITE D'INSCRIPTION:

Vendredi 16 mai à 16 h 30

TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER LES DÉTES LIMITES D'INSCRIPTION!

Vous pouvez vous inscrire auprès de
Pamala Hogan Laberge
au 418 844-2097, par courriel
plaberge@munsgdv.ca ou au bureau
municipal du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

TOURNOI DE BALLE DONNÉE

Les festivités de la Journée familiale débutent le vendredi soir 19 août avec le tournoi de balle donnée (parties de plaisir).

COÛT : 20 \$ (t-shirt inclus)

Date limite pour vous inscrire:

29 JUILLET

Pamala 418 844-1218 ou
plaberge@munsgdv.ca



BASEBALL /T-BALL ENFANTS

De 5 à 9 ans

L'objectif pour la première année de cette activité est de présenter ce sport aux enfants afin qu'ils /elles puissent développer leur potentiel et leurs habiletés. Les équipes seront déterminées par groupe d'âge.

Quand: Samedis matin débutant le 25 juin

Coût: 25 \$ / enfant
35 \$ / famille

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

DÉTE LIMITE D'INSCRIPTION:

Vendredi 10 juin à 16 h 30



BONNE CHANCE À NOS ÉQUIPES
DE SOCCER ET BALLE-MOLLE!
MERCI AUX ENTRAÎNEURS ET BÉNÉVOLES DÉVOUÉS
À CES SPORTS D'ÉQUIPES. CE SERAIT IMPOSSIBLE DE
PRATIQUER NOS SPORTS PRÉFÉRÉS SANS VOUS.

PARC DE JEUX D'EAU

OUVERT DE 10 H À 20 H À TOUS LES JOURS.

Celui-ci se retrouve derrière le parc de skate, à côté de la pataugeuse.

À noter : les jeux d'eau sont sans surveillance, les parents sont donc responsables de la sécurité de leurs enfants.



PATAUGEUSE

HORAIRE

Ouverture le 17 juin si le climat le permet.
Entrée gratuite.

Supervision adulte requise.

LUNDI AU VENDREDI :

15 H 30 À 18 H 30*

SAMEDI ET DIMANCHE:

12 H À 18 H 30*

*(Les heures d'ouverture peuvent varier selon le climat)

Du 12 août à la Fête du travail :

Horaire : 12 h à 18 h 30

BÉNÉVOLES! LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS ET LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ONT BESOIN DE VOUS!

Vous voulez vous impliquer dans votre communauté et aimeriez rencontrer des gens de votre entourage et faire des activités intéressantes? Le Service des sports et loisirs a besoin de bénévoles pour plusieurs postes lors de la journée familiale, pour les activités du Club Ados, les parties de balle, le Club de soccer et à la Bibliothèque municipale.

Cela vous intéresse? Vous n'avez qu'à communiquer avec **Pamala Hogan-Laberge** au 418 844-2097.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE DU PRINTEMPS

	Ouverture	Fermeture
Lundi	14 h	16 h 30
Mardi	10 h 16 h 30	12 h 20 h 30
Mercredi	18 h 30	20 h 30
Samedi	14 h	16 h

HORAIRE D'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT

	Ouverture	Fermeture
Lundi	18 h 30	20 h 30
Jeudi	18 h 30	20 h 30

Prochaine rotation de livres: fin août 2016
www.reseaubibliodubec.qc.ca/saint-gabriel

COUPS DE COEUR

Catégorie adulte

L'ours

-Cameron Claire



Catégorie ado-

adulte

Je t'ai rêvé

-Francesca Zappia



Catégorie enfant

Chester

-Melanie Watt

HEURE DU CONTE

Les pionniers à la bibliothèque pour enfants de 3 à 7 ans
 Histoires et chants d'antan, des
 gâteries et tu pourras commencer
 ton propre jardin de fleur!

LIEU : Bibliothèque municipale

DURÉE : Environ 1 heure

QUAND : Vendredi 13 mai à 18 h 30



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Cet été, les enfants sont invités à sortir du
 quotidien et à découvrir un monde sauvage
 et inexploré grâce à la lecture. L'inconnu les
 attend, que ce soit hors de la maison, hors
 du commun ou hors frontières! Grâce aux
 livres et aux activités du Club, ils pourront écouter l'appel de la
 nature et donner libre cours à leur imagination.

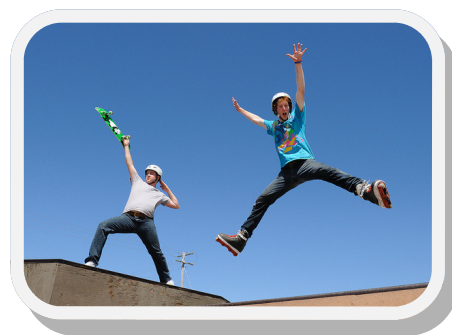


Inscris-toi au Club de lecture d'été TD pour recevoir
 ton cahier et tes autocollants lors du lancement ou
 pendant l'été à la bibliothèque municipale. Nous
 espérons que tu y participeras!

Date du lancement du Club de lecture d'été 2016:
samedi 11 juin de 14 h à 16 h



PARC DE PLANCHE À ROULETTES



HEURES D'OUVERTURE

Semaine : 18 h à 21 h 30

Samedi & dimanche: 12 h à 22 h

Pour la sécurité des planchistes :

- ☺ L'utilisation du parc est à vos risques et périls. **À noter que le stationnement n'est pas un endroit sécuritaire pour pratiquer ce sport et qu'il y est défendu de pratiquer la planche à roulette.**
- ☺ Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- ☺ Une planche à roulettes à la fois sur la rampe.
- ☺ Il est obligatoire de porter l'équipement protecteur (casque, coudières, gants, genouillères, poignets et chaussures antidérapantes) sur les modules. Ces équipements **NE SONT PAS** fournis par la Municipalité.
- ☺ Il est interdit de pratiquer des manœuvres dangereuses.
- ☺ Seulement les planches à roulettes sont permises dans le parc.
- ☺ Il est interdit d'utiliser le parc lorsque sous l'influence de l'alcool et des drogues.
- ☺ Il est interdit d'apporter des contenants en verre.
- ☺ Tout manque de respect envers le préposé entraîne une expulsion immédiate.
- ☺ DANGER ! Lorsque les surfaces sont mouillées ou recouvertes de feuilles, le parc de planche à roulettes est fermé puisque les risques d'accident sont beaucoup plus élevés.
- ☺ **EN CAS D'ACCIDENT : Avisez le préposé, sinon appelez le 9-1-1**
- ☺ **Prévenir les accidents, c'est l'affaire de tous! Avisez immédiatement le préposé s'il y a un bris d'équipement.**

CLUB ADOS

Le Club Ados est un endroit où les ados peuvent se rencontrer et obtenir un soutien lorsque nécessaire. Il offre à la fois aux ados et adultes influents l'opportunité de travailler ensemble afin de créer de bonnes capacités de communication ainsi qu'un bon développement personnel.

Le Club Ados organise une variété d'activités selon les suggestions du groupe. Loisirs, sports récréatifs, ateliers, cuisine et plus. Les ados se voient aussi donner l'opportunité de s'impliquer auprès de d'autres organismes communautaires.

Voici ce qui est offert:

- Ordinateurs avec accès internet supervisé
- Table de billards
- Playstation
- Télévision
- Table de Mississippi
- Basketball
- Beach volleyball
- Soccer
- Parc de skate
- Softball
- Et plus...

HORAIRE

Jeudi soir : 18 h à 21 h

Vendredi soir : 18 h à 22 h

Samedi : 14 h à 17 h

18 h à 22 h

Nos animateurs sont toujours disponibles pour écouter ou aider, selon le besoin.

Alors, si tu es âgé entre 11 et 17 ans et que tu veux t'amuser, viens nous rejoindre!

Il y a toujours quelque chose à faire au Club ados.

À noter que nous préparons la cédule d'été. Le calendrier d'évènements sera affiché sur Facebook bientôt. Il y aura de nouvelles activités estivales excitantes. Rejoins-nous sur Facebook pour connaître toutes les activités à venir: Clubados Valcartier



CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIK

Horaires d'été (juin-juillet-août):

Lundi au vendredi 6 h à 13 h

Lundi au jeudi 15 h à 21 h

Vendredi 15 h à 19 h

Samedi 7 h à 12 h

(À noter que l'horaire du samedi est sujet à changement dépendant du niveau de fréquentation pendant cette plage horaire)

Liste de prix :

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille*

3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille*

6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille*

1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille*

*famille = adultes et enfants/étudiants de 14 à 25 ans
Étudiants (14 à 25 ans), 50 ans et + :

⇒ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne

Carte 20 sessions : 60 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus

Âge requis :

14 à 16 ans Cardio seulement

16 ans et + Cardio + Musculaire

Responsable :

Jean-François April

B.Sc Éducation Physique,

Téléphone : 418 844-1218

Poste 233

Courriel : centrephysik@videotron.ca



LA CBJC SE RÉJOUIT DE L'ANNONCE DE LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE CAP-SANTÉ-DONNACONA

L'annonce récente,
par Algonquin
Power & Utilities
Corp., concernant
la reconstruction



du barrage Cap-Santé-Donnacona est une très bonne nouvelle pour le saumon atlantique qui remonte la rivière Jacques-Cartier.

Rappelons que le saumon est disparu de la Jacques-Cartier à la suite de la construction du barrage Cap-Santé-Donnacona. À l'instar de plusieurs rivières du Québec, elle a été affectée par plus de soixante années de flottage du bois, contribuant ainsi à modifier sa configuration et à détruire les frayères situées en aval de la gorge Déry à Pont-Rouge. De plus, le passage des billots de bois a accéléré l'érosion du lit de la gorge, la rendant ainsi plus difficilement franchissable.

Depuis la fin des années 70, des efforts considérables sont déployés afin de réintroduire le saumon atlantique dans la rivière. La reconstruction du barrage permettra à la passe migratoire de Cap-Santé d'être de nouveau en fonction. La capture des saumons dans une cage spécialement conçue à cet effet permet à la CBJC de les transporter jusqu'à différents sites de reproduction avec un minimum de manipulations et donc de stress. Le transport vers les sites de fraie est d'une grande importance pour assurer la survie de l'espèce dans la rivière. Depuis le bris du barrage en 2014, les montaisons ont été sauvées par un déploiement notable d'efforts des différents partenaires. La CBJC espère que la saison de montaison 2016 qui représente un défi en raison du retour d'une bonne cohorte de grands saumons sera la dernière à requérir des efforts aussi importants et à imposer des conditions éprouvantes pour le saumon.

En effet, si tout va bien, la passe migratoire pourra être opérationnelle pour la montaison 2017. C'est le saumon et tout ce qu'il représente qui sortira gagnant.

Pour plus d'informations, consultez le www.cbjc.org ou nous joindre au 418-875-1120.



Aînés, force d'avenir

« Consultation sur l'utilité d'un espace
d'expression pour les personnes âgées non
regroupées de la région de la Capitale-Nationale »

Rapport maintenant disponible

Sur notre site Web au www.ainescapnat.qc.ca

Pour une version papier, passez à notre bureau.

72 % des personnes âgées souhaitent avoir une tribune pour s'exprimer.

Cette tribune doit répondre aux besoins suivants :

1. celui d'être consultées sur des enjeux **qui les concernent**;
2. celui d'être **mieux informées des services aux aînés disponibles localement**, près de chez eux.

Les personnes âgées souhaitent **s'exprimer et réfléchir** sur ce que la société offre actuellement et ce qu'elles pourraient leur offrir comme sources de valorisation et de reconnaissance différentes de celles du monde du travail, afin de **changer le paradigme de la retraite**.

Elles accordent aussi une grande importance au **développement durable et intégré** des générations. Cela signifie notamment:

- que les organisations devraient toujours considérer **la voix des aînés** lorsqu'elles sont amenées à prendre des décisions qui les concernent;
- qu'une importante réflexion sur le rôle et la place des personnes de 55 ans et plus, préretraitées ou retraitées, soit entamée, **pour les générations actuelles et futures**;
- que tous les nouveaux projets de construction résidentielle favorisent, dans la mesure du possible, la **mixité générationnelle**.



Table de concertation
des personnes âgées
de la Capitale-Nationale

Tél.: 418 683-4539

En collaboration avec:



LE DÉFI FORESTIER 4 JUIN 2016

Le Défi forestier est une course de 6 km qui s'adresse à toute personne désirant relever un défi personnel ou lancer un défi à ses amis. Vous n'avez pas besoin d'être l'athlète de l'année pour venir vous amuser.

Dans une ambiance festive, les participants auront à traverser plus de 20 obstacles nécessitant force, dextérité, habiletés diverses, où la forêt sera à l'honneur. Ils devront escalader, scier, pagayer, tirer, pousser, mais surtout s'amuser tout en contribuant à aider la jeunesse. L'argent amassé lors de l'activité sera versé à la Fondation de l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement.

Nous vous offrons cette année deux parcours pour enfants, un parcours pour les 2 à 8 ans et l'autre pour les 8 à 12 ans. À partir de 12 ans, il est possible de faire le parcours de 6 km. Arthur L'Aventurier sera présent le matin pour accompagner les enfants de 2 à 8 ans.

L'événement aura lieu le 4 juin 2016, de 9h à 16h, sur le site enchanteur de l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement. Des départs auront lieu aux 10 minutes durant toute la journée. À la mi-avril, 600 personnes étaient déjà inscrites. Nous demandons aux participants et aux visiteurs de se stationner au Village Vacances Valcartier, où ils pourront utiliser un service de navette.

Pour informations, visitez le www.ledefiforestier.ca ou suivez "Le Défi forestier" sur Facebook.

RELEVEZ LE DÉFI EN FAMILLE

Parcours principal
6 km

Course pour les
8-12 ans

Parcours spécial
2-8 ans

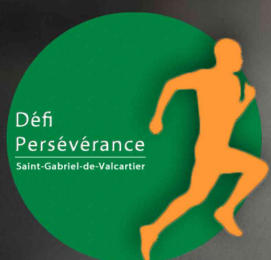
4 juin

à Saint-Gabriel-de-Valcartier



defiforestier.ca

suivez-nous



DÉFI PERSÉVÉRANCE

3^E EDITION

Saint-Gabriel-de-Valcartier

Samedi 18 juin 2016

OUVERT
À TOUS!

1km

5km

10km

Informations et inscriptions

www.defiperseverance.com

Luke Ma | Photography



Un événement au profit de Vallée Jeunesse Québec,
organisme de lutte au décrochage scolaire



ACTIVITÉS À VENIR PRÈS DE CHEZ VOUS



3^E ÉDITION

Samedi 14 mai 2016

VIENS COMMENCER L'ANNÉE DU BON PIED DANS LES TRAILS DU CENTRE MYRIAM-BÉDARD, À VALCARTIER

ADULTES 5 KM ET 10 KM
ENFANTS 500 M ET 1 KM

INSCRIS-TOI MAINTENANT!

Courriel : info@trailvalcartier.com

418 844-5000, #3923

WWW.TRAILVALCARTIER.COM

JOURNÉE FAMILIALE «OP FAMILLE»



Samedi 22 mai 2016

OP Famille, une fête amusante et divertissante pour le plaisir de tous. Jeux gonflables, animation et collation gratuite offerte sur place.

Clientèle : Tous

Horaire : 10 h à 16 h

Endroit : Centre des sports

Samedi 28 mai 2016 MARCHÉ AUX PUCES ANNUEL

Horaire : 9 h à 14 h

Endroit : Centre communautaire

Coût : Réservation de tables (6 pieds)
15\$ chacune / Nombre de tables limité !

Inscription : Au Centre des sports avant le 21 mai

En cas de pluie, l'activité aura lieu sous le chapiteau et à l'intérieur du Centre communautaire.



INFO : 418 844-5000, #5226

Service des loisirs communautaires
BASE VALCARTIER



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



*ENSEMBLE,
AU COEUR
DE LA
NATURE*

SAINT-GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

1743, boulevard Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET

www.saint-gabriel-de-valcartier.ca



PAGES UTILES

1. Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier (www.facebook.com/munsgdv)
2. Clubados Valcartier
3. Club de soccer les Ours noirs de St Gabriel de Valcartier
4. Club de Taekwon-do de Saint Gabriel de Valcartier
5. Habitations Communautaires Saint Gabriel de Valcartier
6. Ligue de balle molle Saint-Gabriel-de-Valcartier
7. Terrain de Jeux Saint-Gabriel-de-Valcartier Playground
8. Vie Communautaire Saint-Gabriel de Valcartier Community Life
9. Les mamans de St-Gabriel-de-Valcartier
10. Centre Physik
11. Service des loisirs communautaires de la Garnison Valcartier
12. Le Centre de la famille Valcartier

SAVIEZ-VOUS...

Qu'une liste des organismes pouvant aider la communauté se retrouve sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet SERVICES? Une copie papier est aussi disponible au bureau municipal. Appelez-nous pour en recevoir une par la poste.



*Aide à la communauté
et services à domicile*

AVEZ VOUS BESOIN DE SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE?

Vous avez besoin d'aide?

NOS SERVICES OFFERTS:

- Entretien ménager
- Entretien des vêtements
- Préparation de repas
- Emplettes
- Grand ménage
- Peinture
- Travaux extérieurs
- Travaux lourds

NOS SPÉCIALITÉS:

- Assistance physique (lever, coucher, aide au transfert)
- Soins d'hygiène (toilette partielle, bain)
- Gardiennage | Répit
- Approche au mourant
- Coiffure

POUR QUI:

- Personnes âgées
- Malades chroniques

- Familles en difficulté
- Résidences d'hébergement
- Personnes handicapées
- Personnes en convalescence
- Toute la population

HORAIRE DES SERVICES:

24 h/jour | 7 jours/ semaine
418 842-9791 poste: 21

www.aidealacommunaute.org

DATES À RETENIR

MAI

- 2 Début - inscriptions Terrain de jeux et du Groupe de jeux
- 2 Semaine de collecte spéciale pour les feuilles mortes
- 13 Heure du conte à la bibliothèque
- 14 Spectacle de danse Hip-Hop
- 15 Atelier de danse traditionnelle
- 16 Date limite, inscriptions balle molle féminine
- 19 Les reines du couponnage
- 20 Date limite pour envois de CV—emplois d'été
- 23 Bureau municipal fermé
- 29 Déjeuner bénéfice CWL de Shannon

JUIN

- 1^{er} Début horaire d'été: Centre Physik
- 4 Défi forestier MSS
- 5 Vente débarras Communautaire et collecte de RDD
- 11 Défi Têtes rasées Leucan & Lancement du Club de lecture d'été à la bibliothèque
- 17 Ouverture de la patageuse et du parc de jeux d'eau et

début du soccer pour ados/adultes

- 18 Excursion à Grosse Île (Fêtes des pionniers)
- 18 Défi persévérance—Vallée Jeunesse
- 20 Début des soirées pétanque (lundis & vendredis)
- 24 Bureau municipal fermé
- 27 Début - Terrain de jeux et Groupe de jeux d'été

JUILLET

- 7, 14, 21, 28 MARCHÉ PUBLIC
- 1^{er} 2^e versement du compte de taxes municipales, bureau municipal fermé
- 2 Bibliothèque—début de l'horaire d'été
- 17 Messe pour épouse de John Neilson (Fêtes des pionniers)
- 29 Date limite - inscriptions tournoi de balle donnée

AOÛT

- 4, 11, 18, 25 MARCHÉ PUBLIC
- 15 Prochaine édition du Bulletin l'Indispensable
- 15 Semaine de garde
- 19,20 Tournoi de balle donnée et Journée familiale